

E comme eau

Ce manuel, le deuxième de la collection Les manuels des collectivités donnera à tout-e élu-e et aux citoyen-ne-s qui souhaitent agir pour créer une régie publique de l'eau, les outils juridiques, les instruments d'action publique et les exemples nécessaires. Par Gabriel Amard et Vivien Rebière, Les manuels des collectivités Bruno Leprince, septembre 2015.

Titre
E comme eau

Comment bâtir et gérer une régie publique ?

Auteurs
Gabriel Amard

Vivien Rebière

Éditeur
Bruno Leprince

ISBN
978-2-36488-112-9

Pages
72

Sortie
septembre 2015

Prix
4.00 euros

Gabriel AMARD
Vivien REBIÈRE

L'eau, puisqu'elle est un droit, n'est pas une marchandise. Elle n'a pas de prix. Certes sa captation, sa potabilisation, sa distribution et son assainissement supposent des coûts. Mais ceux-ci, s'ils doivent être financés, ne doivent pas justifier de faire des profits. Au contraire, ils doivent légitimer la gestion publique de l'eau, seule capable d'assurer à tous le droit à l'eau, et de réaliser les investissements nécessaires, de telle sorte que le gaspillage cesse, que la qualité de l'eau s'améliore, que chacun puisse disposer de l'"or bleu".

La régie publique de l'eau est la concrétisation matérielle de ce principe. C'est le droit transformé en politique réelle, à pas confondre avec la gestion en société publique locale ou la société d'économie mixte qui maintiennent la gestion de l'eau dans l'univers totalement commercial des sociétés anonymes de droit privé. Ce manuel, le deuxième de la collection Les manuels des collectivités donnera à tout-e élu-e et aux citoyen-ne-s qui souhaitent agir pour créer une régie publique de l'eau, les outils juridiques, les instruments d'action publique et les exemples nécessaires.

Les auteurs - Gabriel Amard est directeur du Formateur des collectivités, association agréée pour la formation des élus et co-initiateur de la Coordination Eau Bien Commun France et co-animateur de la Coordination jurasienne Eau et Assainissement. Vivien Rebière est consultant-formateur en communication publique.